

**CONFERENCE DES EGLISES EUROPEENNES**  
**12EME ASSEMBLEE**  
**Trondheim, Norvège**  
**25 juin – 2 juillet 2003**



Doc.ID:	<b>A12/Doc.37f</b>
Date:	2 juillet 2003
Langue:	Français
Original:	Anglais

**Rapport final du Comité des déclarations publiques**

**L'Europe à la croisée des chemins**

1. La 12ème Assemblée de la Conférence des Eglises européennes se tient à un moment où l'Europe est en pleine mutation et où sa vision est déterminante. L'Europe s'est engagée sur la voie de panser ses blessures et de se réconcilier, de renoncer à l'hostilité au profit de l'hospitalité, d'abandonner son égocentrisme et de favoriser une culture des portes ouvertes.
2. Pour les Eglises, l'Europe n'est liée ni par le présent ni par les frontières potentielles de l'Union européenne. Au contraire, elle constitue une communauté inclusive et diversifiée de peuples, de l'Atlantique à l'Oural, du Cap Nord à la Méditerranée. L'Europe fait partie intégrante du village global en solidarité avec toutes les autres régions de notre monde.
3. Nous formulons des espoirs et nous prions pour une Europe qui soit un espace de paix, de justice et de vérité. Un espace où règnent le respect de la dignité humaine ainsi qu'un échange fructueux entre peuples de différents pays et régions, cultures et religions. Un espace caractérisé par une réelle pluralité où la clarté par rapport à notre propre identité nous donne la force de nous ouvrir aux influences extérieures.
4. Le thème de notre Assemblée est: *Jésus-Christ guérit et réconcilie – Notre témoignage commun en Europe*. Le Christ qui guérit nous rappelle qu'il est de notre devoir, en tant que chrétiens, de nous soucier des besoins de guérison que connaît la population européenne. Toutefois, notre témoignage ne doit pas se limiter à l'Europe. A l'époque de la mondialisation, les questions à l'ordre du jour figurant dans l'agenda des Eglises ne peuvent être dictées uniquement par des intérêts européens internes. La KEK et ses Eglises membres sont appelées à réagir aux effets négatifs du déséquilibre des forces économiques et des marchés financiers, ainsi qu'à l'effondrement des systèmes sociaux. A la lumière de l'appel que nous lance le Christ, l'Eglise sera guidée par l'option préférentielle de Dieu pour les pauvres. A ce titre, la KEK a veillé à la promotion du processus oecuménique "L'économie au service de la vie" et continuera à le faire. Nous reconnaissons le douloureux héritage de l'histoire de l'Europe que de nombreux pays portent encore sur leurs épaules. Un défi important inhérent à notre monde de

plus en plus unipolaire consiste à tirer des leçons du passé et à identifier les instruments appropriés pour répondre aux disparités en matière de pouvoir existant entre les USA et le reste du monde.

5. En définissant une vision pour l'avenir de l'Europe, nous reconnaissons que celle-ci contraste avec la réalité du passé de notre continent, meurtri par des conflits et des malentendus dont bon nombre ont leur source dans notre héritage religieux. On reproche souvent à la religion d'être responsable des problèmes du monde. En tant que communautés religieuses, nous déclarons nous engager à contribuer à une solution pacifique de ces problèmes.
6. L'expansion de l'Union européenne est source d'espoir pour de nombreuses personnes. En réduisant le nombre de barrières entre pays et entre peuples, l'UE a apporté une contribution majeure à la paix sur notre continent. Mais il est important que cette contribution ne soit pas entachée par la création de nouvelles barrières entre pays membres et pays non-membres. Au même titre que les disparités économiques entre pays, les attentes nourries en relation avec une assimilation culturelle au sein même de notre continent engendre un certain ressentiment et le risque de nouvelles divisions. Il est crucial d'encourager un processus honnête d'intégration dans lequel chaque partie de notre continent peut apprendre de l'autre. La solidarité alliée à une culture de l'assistance apportée à ceux qui se trouvent dans le besoin devrait rester une composante clé du processus d'intégration européenne.
7. Les interrelations entre la tradition chrétienne et la vision humaniste du monde postérieure à l'époque des Lumières sont cruciales pour le dialogue entre Eglises et entre gouvernements et Eglises. Il importe de maintenir un dialogue fructueux et un processus d'enrichissement mutuel entre personnes ayant différents points de vue en ce qui concerne le fondement de l'ordre social et les systèmes de valeurs correspondants.
8. Les croyants d'autres confessions font désormais partie de notre identité européenne. Bon nombre d'entre eux, comme les juifs ou les musulmans, vivent dans des pays européens depuis plusieurs générations. Les Eglises d'Europe, conscientes que la foi et la culture chrétiennes sont prédominantes sur notre continent, ne devraient pas perdre de vue cet état de fait. Nous soutenons donc les efforts déployés pour intensifier le dialogue inter-religieux à tous les niveaux de la société. La richesse de la rencontre avec des personnes d'autres confessions et cultures est l'un des dons que Dieu fait au monde aujourd'hui.
9. Malgré les progrès économiques constants qu'enregistre notre continent, dans un certain nombre de pays européens la pauvreté est encore très répandue, souvent en relation avec l'augmentation du chômage. De nombreuses Eglises en Europe apportent une aide précieuse à ceux qui souffrent et qui se trouvent dans le besoin. Elles peuvent faire beaucoup pour soulager la pauvreté. Mais un autre rôle revient aux Eglises : trouver un juste équilibre entre la valeur de la solidarité, qui a toujours été une valeur fondamentale en Europe, et la compétition, considérée comme la source des progrès économiques.

10. Le progrès économique ne doit pas se faire aux dépens de la création de Dieu. Celle-ci nous est confiée en tant que serviteurs et gestionnaires, et non en tant que dirigeants ou exploitants. Les schémas de consommation et de production extravagants, qui sont de plus en plus la norme dans notre Europe contemporaine, vont à l'encontre du style de vie modeste que cette conception suppose. En tant que chrétiens nous reconnaissons que notre vision de l'Europe doit impliquer également de prendre soin de l'ensemble de la création de Dieu et des générations à venir.

### **Vers une Constitution de l'UE**

1. La 12ème Assemblée de la KEK salue les résultats de la *Convention sur l'Avenir de l'Europe* comme une réalisation importante. La Constitution proposée est une tentative de doter l'Union européenne d'un ensemble de valeurs et d'objectifs communs, incluant la liberté, la justice, la paix, la solidarité et la participation civile. L'inclusion de la Charte des Droits fondamentaux dans le projet de Constitution met en évidence que l'Europe représente davantage qu'un espace de concurrence économique. Le fait d'intégrer la Déclaration 11 du Traité d'Amsterdam au projet de Constitution garantit le statut légal des Eglises conformément à la législation de l'Etat membre dans lequel elles sont domiciliées. Le projet de texte reconnaît le caractère particulier de l'identité et des contributions des Eglises et exprime l'engagement de l'Union à maintenir avec elles un dialogue structuré et transparent. Ce dialogue structuré met les Eglises au défi de contribuer à l'évolution future de l'UE. Nous nous engageons en tant qu'Eglises à continuer à nous impliquer dans le débat.
2. Dans l'état d'esprit de la Charta Oecumenica, nous sommes intimement convaincus que l'héritage spirituel du christianisme représente une force d'inspiration enrichissante pour l'Europe. Sur la base de notre foi chrétienne, nous oeuvrons en faveur d'une Europe humaine et socialement responsable, dans laquelle prévalent les droits de la personne et les valeurs fondamentales de paix, de justice, de liberté, de tolérance, de participation et de solidarité. Nous insistons également sur la nécessité de respecter la vie, la valeur du mariage et de la famille, l'option préférentielle pour les pauvres, d'être disposé à pardonner et de faire preuve de compassion en toutes choses.

### **Déclaration sur le Kosovo**

1. Les participant-e-s à la 12ème Assemblée de la Conférence des Eglises européennes expriment leur vive préoccupation par rapport aux souffrances des Serbes et d'autres communautés ethniques du Kosovo d'une part, et à la destruction et désacralisation d'Eglises, de monastères, de cimetières et autres éléments de l'héritage historique et culturel, d'autre part.
2. La KEK a déjà condamné la violence exercée dans les Balkans à l'encontre de femmes, d'hommes et d'enfants de différents contextes ethniques, ainsi que divers actes de vandalisme visant directement des Eglises, des mosquées et d'autres lieux de culte ou d'enseignement.

3. En tant qu'Eglises, nous continuons à nous investir en faveur de la promotion de la réconciliation et de la guérison entre communautés ethniques au Kosovo. Nous demandons instamment aux autorités internationales et aux forces de maintien de la paix de garantir la sécurité de toutes les communautés ethniques vivant au Kosovo ainsi que la préservation de l'ancienne culture. Nous appelons à prier pour une paix durable dans cette région, une paix reposant uniquement sur la justice, la dignité humaine et l'égalité des chances pour tous les groupes ethniques.

### **Protection des droits des migrants**

1. Jeudi 1er juillet, la Convention de l'ONU sur la Protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille entre en vigueur. Elle fournit une référence fondamentale indispensable pour la protection des droits de la personne humaine, en ce qui concerne tous les travailleurs migrants, avec ou sans-papiers. Les participant-e-s à la 12ème Assemblée générale de la KEK lancent un appel à tous les gouvernements en Europe pour qu'ils ratifient cette convention.
2. Malgré les craintes qu'elle suscite, la migration est un phénomène naturel dont les caractéristiques évoluent constamment. La migration a façonné la société européenne et continue de contribuer à sa richesse culturelle et à sa prospérité économique. Pourtant, la migration a été traitée essentiellement comme un problème sécuritaire, et les réponses apportées ont porté préjudice au respect des droits et à la dignité de ceux qui viennent chez nous comme étrangers et comme voisins.
3. Les Eglises européennes ont salué l'instauration d'une législation visant à lutter contre le racisme dans leurs sociétés, mais elles appellent également les gouvernements, la population et les médias des pays européens à réserver un accueil respectueux et généreux aux migrants qui franchissent leur frontière. Cette convention offre un cadre international et juridique permettant de leur apporter la protection à laquelle ils ont droit.

### **Population autochtone**

1. Dans la perspective de notre rencontre à la frange sud des anciens territoires nordiques du peuple Sami, nous exhortons les autorités nationales à garantir les droits de la population autochtone, conformément au Droit international et à la Convention 169 du Bureau International du Travail.
2. Nous exhortons les gouvernements et les Eglises à oeuvrer à une juste distribution des terres et de l'eau, ainsi qu'à la réconciliation et à la guérison entre les différents groupes ethniques vivant ensemble dans ces régions.

### **Séminaire 'The North Sea Sailing'**

1. Peu avant notre Assemblée générale, au cours de cette année internationale de l'eau, s'est tenu le Séminaire 'North Sea Sailing' sur le thème « Protéger les richesses des mers ». En adéquation avec les recommandations de ce séminaire, nous tenons à souligner que la justice économique est tributaire d'une gestion durable de notre environnement et nous demandons instamment que le principe de précaution soit respecté et que cessent tous les dépôts de déchets radioactifs dans les mers.
2. Nous encourageons le développement d'un dialogue entre scientifiques, hommes d'affaires, religieux et écologistes, dans le cadre d'un travail commun pour analyser, comprendre et proposer des solutions aux problèmes de la pollution des mers et de la dégradation de l'environnement. Nous préconisons une gestion durable des ressources marines.
3. Nous appelons également les Eglises à soutenir et à aider les communautés de pêcheurs en proie à de sérieux problèmes en raison de la raréfaction de leurs prises et de contraintes juridiques. Ensemble, avec la grâce de Dieu, oeuvrons à la guérison d'un monde brisé.

### **Déclaration à propos de la trêve olympique**

1. La 12ème Assemblée de la KEK se réjouit vivement du projet d'instaurer une EKEHEIRIA (trêve olympique) durant les Jeux Olympiques qui se dérouleront en 2004 à Athènes. Elle considère cette trêve comme un moyen de promouvoir la paix en Europe et dans le monde entier.
2. La campagne menée en faveur de cette trêve est susceptible de contribuer à réduire l'importance accordée au caractère commercial des Jeux. Elle peut, à nouveau, mettre en avant les idéaux de compétition pacifique entre jeunes gens et permettre des rencontres entre de nombreuses personnes de diverses religions et cultures.
3. L'Assemblée appelle donc les Eglises européennes à saisir cette occasion, au cours de l'année 2004, de favoriser la réconciliation et l'avènement d'une culture de la paix, au sein de leurs églises et de leurs paroisses

### **Le Moyen-Orient**

1. Le Moyen-Orient traverse actuellement une crise socio-économique et politique qui a ruiné les espoirs de millions de personnes. Comme le Programme de Développement des Nations Unies l'observe dans son Rapport 2002 sur le Développement du Monde arabe, une soixantaine de millions de personnes, soit 22% de sa population, vivent en dessous du seuil de pauvreté, et 15% juste au-dessus.

2. Le Moyen-Orient prend du retard sur le reste du monde. Son incapacité à s'intégrer dans l'économie mondiale a suscité colère, frustration et aliénation, alimentant ainsi la spirale de violence et d'instabilité de cette région. En tant qu'Assemblée d'Eglises, nous trouvons l'effondrement des relations humaines tant au sein du Moyen-Orient qu'entre le Moyen-Orient et le reste du monde, contraire à l'esprit de réconciliation de l'amour du Christ.
3. Malgré ce désespoir, la chute du régime de Saddam Hussein et les démarches ultérieures pour relancer le Processus de Paix au Moyen-Orient offrent une lueur d'espoir pour cette région tellement troublée. Néanmoins, la progression vers un règlement viable et durable de l'après-guerre en Irak dépendra de l'élaboration d'un système politique participatif authentique, représentant et incluant les divers groupes ethniques et religieux de l'Irak. En Israël et en Palestine, le cheminement vers une solution viable de deux Etats distincts exige que toutes les parties en présence prennent des mesures afin d'enseigner à leur peuple la compréhension mutuelle que requiert la paix. Nous exhortons toutes les parties impliquées dans le conflit israélo-palestinien à se conformer aux résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies les concernant, en s'attelant à la mise en oeuvre des recommandations exposées dans la « feuille de route » établie par l'ONU, la Russie, l'UE et les USA.
4. La communauté internationale doit impérativement continuer à encourager ces efforts de paix en promouvant les conditions nécessaires à l'établissement de la démocratie, du constitutionnalisme, d'une réforme économique et des droits de la personne humaine, autant de composantes essentielles à l'ordre du jour de tous les Etats de la région. Les Eglises européennes peuvent soutenir ces efforts en collaborant avec le Conseil des Eglises du Moyen-Orient et d'autres organisations religieuses afin de faciliter le dialogue inter-religieux à tous les niveaux de la société entre les trois confessions abrahamiques du Moyen-Orient. Le dialogue constitue une première étape importante vers la réconciliation et la guérison des mémoires, contribuant ainsi au développement de la société civile, elle-même composante essentielle de la vie démocratique.
5. Nous demeurons préoccupés par le déclin de la présence chrétienne au Moyen-Orient. Il nous faut donc imaginer de nouvelles façons de témoigner notre solidarité envers les communautés chrétiennes du Moyen-Orient. Dans le cadre de ce processus, l'Assemblée recommande à ses Eglises membres le « Programme d'Accompagnement oecuménique pour la Palestine et Israël » du COE.
6. Même si nous apprécions grandement le fait que Chypre soit admise au sein de l'UE, nous restons soucieux de voir l'unification de l'Île facilitée par le retrait des forces d'occupation, et ce, à la fois pour le bien-être des citoyens de Chypre et la promotion d'une co-existence pacifique entre chrétiens et musulmans.